LES POURQUOI DU MOIS DE SEPTEMBRE

MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF.

LES POURQUOI DU MOIS DE SEPTEMBRE MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF.

POURQUOI ne seroit-il pas permis à un citoyen de faire des observations sur les décisions de l'Assemblée nationale, telles que celles-ci, par exemple ?

Pourquoi cette Assemblée n'a-t-elle pas encore jugé ou fait juger M. de Besenval qui est détenu depuis plus d'un mois, quoiqu'elle ait déjà reconnu que le procès d'un accusé devoit être fait dans les vingt-quatre heures de sa détention ?

Pourquoi diroit-elle que ce n'est pas à elle, mais à un tribunal particulier, qu'elle ne peut nommer encore, à connoître des crimes imputés à M. de Besenval, lorsqu'elle-même a prononcé sur ceux dont on chargeoit M. de la Salle ?

Pourquoi celui-ci, coupable au moins d'une grande imprudence, dont les circonstances font un crime ; pourquoi, dis-je, le Marquis de la Salle, toujours suspect aux amis de la Liberté, a-t-il été non seulement absous, mais encore approuvé dans sa conduite, tandis que M. de St. Huruges, déjà victime du despotisme, se voit privé de sa liberté, pour avoir voulu défendre la nòtre ?

Pourquoi, lorsque la nation assemblée et le roi se partagent le pouvoir législatif et le pouvoir executif, la ville les réunit-elle tous deux?

Pourquoi le myſtere enveloppe-t-il toutes ses opérations?

Pourquoi, à l'époque d'une récolte abondante, au moment où des magaſins immenses de grains ont été découverts, Paris est-il sur le point d'en manquer ?

Pourquoi le Comité des subsistances de la ville a-t-il été long-tems sans avoir, et n'a peut-être pas encore des regîtres exactement tenus?

Pourquoi ce Comité ne rend-il pas public toutes les semaines l'état des bleds & des farines qui entrent dans Paris, & celui de leur consommation ?

Pourquoi ceux, qui jusqu'ici ont composé ce Comité, n'ont-ils pas été sommés de rendre un compte exact de leur gestion ?

Pourquoi ne sont-ce pas les citoyens de Paris seuls qui composent l'assemblée de la ville ?

Pourquoi les habitans des provinces résidans passagérement à Paris, ont-ils le droit d'y être admis ?

Pourquoi, par exemple, le petit fils d'un Caraïbe, zélé partisan de l'esclavage des negres, né à Saint Domingue, étranger à Paris, où il n'a aucune possession, vient-il donner des lois à la Métropole ? et pourquoi deux fois a-t-il été élu Président ?

Pourquoi le plan de Municipalité n'est-il pas encore arrêté ?

Pourquoi les membres de la ville ne se hâtent-ils pas de nous faire sortir de cet état de confusion et d'anarchie où nous sommes, & quel avantage trouvent-ils à y rester ?

Pourquoi les districts semblent-ils inactifs dans une occasion aussi importante ?

Pourquoi n'y a-t-il entr'eux aucune communication.

Pourquoi les archives du despotisme, trouvées à la Bastille, sont-elles encore dérobées par la ville à la connoissance des citoyens ?

Pourquoi tel, habitant de Paris depuis dix ans, dont les mœurs furent toujours irréprochables, dévoué par goût, plus encore que par état, à l'étude des loix et de la saine morale ; tel qui, dans les momens les plus périlleux, a pris les armes avec ses amis, & n'a cessé de monter la garde, est-il exclus en temps de paix des Assemblées de son District, sous le vain prétexte qu'il ne paie point de capitation ? Et

Pourquoi son voisin, réfugié depuis six mois à Paris pour y cacher ses crimes, est-il préféré à lui, par la seule raison qu'il paie la capitation ?

Pourquoi sont-ce presque toujours les mêmes personnes, qui, à chaque Election de District, réunissent un plus grand nombre de voix en leur faveur, pour être nommés Députés à la Ville, de sorte que le même individu a été élu trois fois ?

Pourquoi la Ville fait elle revivre l'Inquisition de la Presse ?

Pourquoi ses Membres ne se rappellent ils-

pas que, sans cette heureuse liberté de tout dire ; ils n'auroient encore ni ordres à donner, ni le droit de commander à leurs égaux, encore moins celui de les vexer ?

Pourquoi hier ne m'a-t-on vendu que furtivement une brochure qui censure les opérations de la Ville, tandis qu'e celle-ci laisse débiter publiquement toutes les flagorneries à sa louange ?

Pourquoi moi, qui ne puis faire entendre mes observations dans aucun District, ne puis-je les rendre publiques par la voie de l'impression ?

Pourquoi 36 Imprimeurs ont-ils refusé d'imprimer ce manuscrit ?

Pourquoi enfin, lorsque j'ose dire la vérité, ne puis-je encore me nommer sans craindre d'être inquiété par ceux que cette vérité blesse ?